Amiens : Peines de prison ferme pour violences au tribunal et menaces envers un magistrat

05/02/2011 à 8h32

Le 10 janvier, Gilchrist Obaga-Obiang et Sofian Bedrouni, âgés de 18 ans, étaient condamnés au tribunal d'Amiens à trois ans de prison ferme pour un vol de scooter commis avec violence, en octobre 2010. Les deux jeunes avaient alors frappé une policière et menacé un magistrat. Ils ont été condamnés à douze et six mois de prison ferme.

D'après les témoins – policiers, magistrats, greffier – Obaga refuse alors d'être menotté, se débat, crache en direction des juges et donne un coup de poing à une policière, dont la tête heurte violemment le mur.

Bedrouni insulte la vice-procureure: «*Va te faire enculer, sale pute*» (quand la présidente Briet rappelle ces termes hier, la salle est prise de ricanements). Il la menace également: «*Je te retrouverai*». À la barre hier, les deux hommes minimisent davantage qu'ils ne nient les faits. Bedrouni se plaint de violences policières dans le camion qui l'a transporté en maison d'arrêt.

Obaga est sur la même ligne: «*OK, j'ai frappé, mais moi aussi j'ai pris des coups*». Pour leur défense, Me Canu comme Me Daquo mettent en avant le désespoir qui a saisi leurs clients à l'énoncé de la peine plancher, le 10 janvier. […]

Le Courrier picard